



Comité Départemental de Billard de l'Eure

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 06/09/2023 à Pacy-sur-Eure

Sont présents :

Pour le C.D.B.E : Jean-Luc ARRIVÉ, Nicolas BAILLY, Phi Bang Hong, Jean-Claude MARY, Pierre VIGNE.

Est absent : Philippe Cajean, excusé, membre du comité du CDBE en charge de la commission arbitrage.

Les 7 clubs (*Billard Français*) de l'Eure sont tous représentés.

Pour La LNB : Philippe LEBOURGEOIS.

Nicolas accueille les participants et les remercie de s'être déplacés jusqu'à Pacy-sur-Eure. Le quorum des clubs présents étant atteint (*7 sur 7 = 100 %*), la séance est ouverte à 18h00.

1 - Rapport moral de la saison 2022/2023 : (par Nicolas Bailly)

Le président fait remarquer que les compétitions de la saison 2022.2023 se sont bien déroulées dans l'ensemble. Il remercie l'ensemble des clubs pour l'organisation de ces compétitions.

Il note avec satisfaction le sauvetage du club de Gaillon et salue la présence de son nouveau président et de son secrétaire.

Le président préfère se tourner vers l'avenir en insistant sur le nécessaire développement du billard au sein du département. Il rappelle à cette occasion que toutes les formes de manifestations sont à développer tant à l'intérieur des clubs qu'à l'extérieur. Favoriser la communication sous toutes les formes possibles.

Une discussion s'engage sur le type de projets qui pourraient voir le jour au cours de la prochaine saison et à l'avenir avec l'aide de clubs volontaires sous l'impulsion du CDBE comme :

- Organiser des rencontres entre féminines des clubs de l'Eure. (*19 féminines sur le CDBE en 2023*).
- Organiser un stage pour les jeunes dans un club de l'Eure, en accord avec la LNB.
- Relancer et favoriser les rencontres interclubs de l'Eure.
- Organiser un tournoi « 4 Billes » avec les clubs de l'Eure. (*Type de jeu à privilégier pour les débutants*)
- Former des « directeurs de jeu » suite à la nouvelle réglementation « Carambole ».

Rapport adopté à l'unanimité.

2 – Bilan financier : (par Jean-Luc Arrivé)

Le compte de résultat est déficitaire de 498,01 € et le bilan présente un total positif de 1468,69 € (*comptes arrêtés au 30/06/2023, cf. annexe1*).

Il est précisé que l'hébergeur du site internet est OVH.

Un participant s'étonne du peu de rentrée d'argent et à ce rythme se pose la question de l'avenir du comité. Il est précisé qu'il n'est pas demandé de subvention particulière pour un développement du billard dans le département puisque jusqu'ici, il n'y avait pas de dossier projet en ce sens (*les statuts actuels du CDBE ne prévoient que la gestion sportive*). Ce point sera à revoir dans la prochaine réécriture des statuts.

Bilan adopté à l'unanimité.

Le président annonce que la cotisation d'affiliation au CDBE est maintenue à 30.00 € pour les clubs de l'Eure pour la saison 2023/2024.

3 - Bilan sportif : (par Phi Bang Hong)

Cf. le bilan en annexe 2. Les diplômes des champions de l'Eure sont remis en séance.

4 – Point calendrier 2023/2024. Attribution des finales 2023/2024.

Il est possible de consulter les calendriers (*CDBE et LNB version 05*) sur le site web de CDBE.

Les finales départementales sont attribuées en séance et se répartissent de la façon suivante :

- FD « Libre » R4 à Bernay le 21 avril 2024
- FD « Libre » R3 à Pacy-sur-Eure le 21 avril 2024
- FD « Libre » R2 à Louviers le 21 avril 2024
- FD « Bande » R2 à La Saussaye le 10 mars 2024
- FD « Bande » R1 à Louviers le 10 mars 2024
- FD « 3 Bandes » R2 à Bernay le 05 mars 2024
- FD « 3 Bandes » R1 à Pacy-sur-Eure le 05 mars 2024
-

Il est rappelé que les joueurs doivent être licenciés avant tout engagement en compétition.

Rappel des dates pour les engagements :

- En individuel, pour le 24 septembre
- En équipe, pour le 30 septembre
- En Championnat « Pierre Lescaut », pour le 15 septembre.

Le club de Gaillon souhaite un soutien de la part du comité pour toute organisation d'une compétition. À la demande du club, certains membres seront prêts à se déplacer à Gaillon pour aider ce club à se relancer.

5 – Point arbitrage :

En son absence, le responsable a fait parvenir les renseignements suivants :

La saison dernière, 3 finales départementales ont été arbitrées :

- Le 02/04/2023, FD « Libre » R3 à La Saussaye par Pierre Dumond
- Le 16/04/2023, FD « Libre » R4 à Saint-Marcel par Philippe Cajean
- Le 30/04/2023, FD « 3 Bandes » R1 à Pacy-sur-Eure par Marie- Pierre Pajon.

Il est précisé en séance que sur 7 catégories gérées par le CDBE, seules 3 finales ont eu lieu car les quatre autres se sont disputées avec un quatrième tour (*T4*), et ce parce que le nombre d'engagés dans ces catégories n'était pas suffisant.

6 – Questions diverses :

a) Certificat médical :

Le club de Saint-Marcel s'indigne de l'obligation de demander un certificat médical à tous les adhérents. Ce certificat est valable 3 ans à conditions de remplir un questionnaire de santé chaque saison pendant sa validité, sinon un nouveau certificat doit être fourni. C'est la règle actuellement demandée par la fédération mais le club de Saint-Marcel a beaucoup de mal à suivre cette préconisation surtout que le nombre d'adhérents devient conséquent (*près de 70 en 2023*).

Une majorité de présents est d'accord avec le problème soulevé. Si le certificat semble nécessaire pour les compétiteurs il n'en est pas de même pour les pratiquants du « Billard Loisir ». Ce problème risque de décourager les clubs à s'affilier à la FFB si ce dispositif n'est pas allégé à l'avenir.

Le club de Saint-Marcel va écrire à la FFB en ce sens et les autres clubs sont invités à en faire autant.

Actuellement un membre d'un club peut-être licencié sans avoir fourni de certificat médical (*le site de gestion des licences n'est pas bloqué dans ce cas*) mais si tel est le cas la responsabilité incombe au président du club.

b) A.G. de la LNB :

Il est rappelé que la prochaine A.G. de la LNB aura lieu à Saint-Marcel le 07 octobre 2023 à 08h30.

Les clubs doivent élire leurs délégués au cours de leur propre assemblée générale (*si ce n'est déjà fait*) et communiquer leur nom au secrétaire de la LNB pour le 22 septembre au plus tard.

c) Futurs statuts :

En juin 2023, la FFB a réécrit ses statuts (*à consulter sur le site de la FFB, onglet « La FFB » puis « La Fédération » puis « Documents à télécharger » puis « Administratif, Formation, Arbitrage » puis « Statuts et règlements fédéraux.*)

Ce qui change principalement :

- La parité est mise en place à la FFB
- La prochaine A.G. de la FFB en 2024 aura lieu par visioconférence. Ce ne sont plus les délégués de ligue (*seuls*) qui voteront. Les votes sont attribués en fonction du nombre d'adhérents pour chaque structure. Auront droit de vote :
 - Les clubs pour 60%
 - Les ligues pour 25%
 - Les comités départementaux pour 15%

Ce changement est capital pour les clubs qui pourront faire entendre leur choix.

Par ailleurs les ligues, les comités et les clubs devront réécrire leurs statuts d'ici la fin 2028 pour que ces derniers soient en adéquation avec ceux de la FFB.

d) A.G. électorale de 2024 :

À la prochaine A.G., l'ensemble des membres du comité directeur du CDBE arriveront au bout de leur mandat. Ils pourront se représenter ou pas et de nouveaux membres pourront faire acte de candidature. Le secrétaire enverra en temps utile (*au cours de l'été 2024*) à tous les clubs de l'Eure les documents nécessaires.

La prochaine assemblée générale ordinaire et électorale aura lieu au club de LOUVIERS

Le mercredi 11 septembre 2024 à 18h00

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et le club de Pacy-sur-Eure qui a bien voulu nous accueillir et clôt la séance à 19h30.

Le 07 septembre 2023.

Le Président,



Nicolas Bailly

Le Secrétaire,



Jean-Claude Mary

COMPTE DE RESULTAT C D B E SAISON 2022-2023 (arrêté au 30/06/2023)

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Coupes et médailles	259,06 €	Cotisations club (30 x 7)	210,00 €
Réception (A G O)			
Hébergement site CDBE	51,45 €		
Timbres postaux			
Cotisation CDOS de l'Eure 2022-2023	80,00 €		
Indemnités kms arbitres	80,70 €	Intérêts Livret bleu 2022	24,20 €
Frais bancaires	36,00 €		
Subventions développement clubs	225,00 €		
TOTAL	732,21 €		234,20 €
SOLDE DEFICITAIRE		498,01 €	

BILAN C D B E SAISON 2022/2023 (arrêté au 30/06/2023)

FONDS ASSOCIATIF AU 30/06/2022		
Compte courant Crédit mutuel		265,92 €
Compte Livret A Crédit mutuel		1 700,78 €
Prélèvement Parts Sociales		0,00 €
Virt interne livret vers cpte courant		350,00 €
Virt interne livret vers cpte courant		-350,00 €
Déficit de la période		-498,01 €
FONDS ASSOCIATIF AU 30/06/2023		1 468,69 €
Dont compte courant	93,71 €	
Dont compte livret bleu	1 374,98 €	
Total	1 468,69 €	

CDBE - Saison 2022 / 2023

Commission Sportive - Rapport

(Édition du 15 juin 2023)

Les différents championnats à la charge du CDBE se sont déroulés normalement pour cette saison.

Les Championnats

Le CDBE comme les saisons précédentes a géré dans leurs phases qualificatives les championnats suivants :

- Libre R2
- Libre R3
- Libre R4
- Bande R1
- Bande R2
- 3 bandes R1
- 3 bandes R2

Il y a eu pour des raisons diverses quelques forfaits. Retenons que pas un seul de ces forfaits n'a été « non-excuse ». En conséquence la commission de discipline est restée au chômage, ce qui est une bonne chose.

Les engagements

Le nombre des engagements pour cette saison 2022/2023 est de 50 et ce pour 29 compétiteurs (identique à la saison précédente).

Les champions

Les champions de l'Eure 2022 / 2023 sont :

- Gilles INTROLIGATOR - Evreux - Libre R2
- Phi Bang HONG - Louviers - Libre R3
- Eric REICHSTADT - Bernay - Libre R4
- Daniel VINCENT - Evreux - Bande R1
- Claude PETITGRAND - Pacy sur Eure- Bande R2
- Jérôme STAIGRE - Louviers - 3 bandes R1
- Christophe LEFEVRE - Bernay - 3 bandes R2

A noter que dans les catégories qui sont à notre charge, on note avec satisfaction que 4 champions de Normandie (sur 7) sont « Eurois ».

- Rémi TOUTAIN à la Libre R4
- Claude PETITGRAND à la bande R2
- Jérôme STAIGRE au 3 bandes R1
- Christophe LEFEVRE au 3 bandes R2

N'oublions pas de féliciter les joueurs qui tant lors des finales départementales ou régionales sont parvenus à se hisser sur les différents podiums. On se doit d'ajouter à ce palmarès, Georges BEZARD qui est champion de Normandie de la Libre R1.

Finale nationale de la Coupe des Provinces

Les résultats évoqués ci-dessus font que l'équipe de Normandie qui défendra les chances de notre région lors de la finale nationale de la Coupe des Provinces comptera 2 joueurs de l'Eure sur un total de 4.

Commission Sportive

La formation de Phi Bang HONG du club de Louviers s'est déroulée progressivement.

Le règlement de la LNB est sur le point de modifier pour la saison prochaine. Une nouvelle formule de tournoi est mise en place. En fonction du nombre de compétiteurs engagés dans une catégorie, ceux-ci sont répartis dans une ou plusieurs poules uniques avec maximum de 6 joueurs par poule.

Le classement de la saison N-1 déterminera le serpentini pour les poules du premier tour.

Un reclassement sera effectué à chaque tour qui déterminera un nouveau serpentini.

Le système « serpentini » est tout nouveau pour Phi Bang. Il est demandé à Pierre VIGNE de poursuivre encore une année le passage du relais.